

Caid d'Amouchas

Envoyé en Calédonie en 1874

A pris part à la répression de l'insurrection canaque  
en 1878

Après l'amnistie de 1880, on fit savoir en Calédonie  
que les Arabes n'entreraient en Calédonie jusqu'à  
nouvel ordre

A quitté la N<sup>o</sup> Calédonie en 1881

A été à Djeddah ~~à~~ la Mecque d'où il fut  
appelé à Djeddah par le Consul français de  
cette ville

M. de Lostalot, qui succéda à ce consul, l'engagea  
à aller résider à la Mecque, d'où il écrivait  
au Consulat de France des renseignements sur ce qui  
se passait dans le Hedjaz. Il resta deux ans en exil  
à la Mecque

L'affaire Huber eut lieu en 1884. M. Huber  
fut assassiné par <sup>à</sup> Djeddah. Les bagages, parmi  
lesquels ses papiers étaient <sup>dans la ville de Harge</sup> chef chez un chef arabe, <sup>le colon Ben Archin</sup>  
plein Sahara, à une distance de 1000 à 1200  
Djeddah

Huber avait un interprète allemand qui  
déclara que les papiers étaient à lui, il écrivit dans un  
jour au chef arabe. M. de Lostalot pressura, protesta  
Il ne put rien de tenter de honorer ses papiers. Il dit à  
Aziz que s'il pouvait aller chercher ses papiers il  
aurait sa grâce

Aziz le mit en route. Ceci avait lieu  
& mis après la mort de M. Huber, car la  
même occasion il fut chargé d'aller chercher  
les ossements. Il trouva les ossements et  
les envoya immédiatement à Djeddah. Aziz  
il continua sa route. A Médine on voulut  
lui prendre les papiers, et des émissaires allemands  
furent envoyés pour cela. Cette expédition  
était dirigée par un hollandais, qui  
fit tout à quoi se peut pour lui enlever  
les papiers. Mais il les avait mieux cachés.

Il resta 15 jours à Médine. Il donna  
1000 fr au chef de qui il avait caché  
les papiers. M. de Lottalot à qui Aziz remit  
les papiers, les rapporta en France.

M. de Lottalot était en France quand M. Huber  
a été tué. M. Huber, en son absence, représentait  
le consulat. Après la mort, le consulat n'était pas  
représenté - Aziz était alors à la Mecque. Il n'avait  
pas de papiers à Djeddah. Aziz alla immédiatement  
à Djeddah. Il envoya au Ministre un télégramme  
télégraphique et une lettre pour lui annoncer la  
mort de M. Huber - Le Ministre prescrivit par

dépêche au vic-roi comme d'adieu d'Allah a' Djeddah  
Mahmoud le domestique avoit été chez Ben Archid,  
croyant que celui-ci en savoit plus ce qu'il avoit fait  
Ben Archid, lui qui n'avoit pas confiance, lui  
dit de retourner a' Djeddah. Il partit avec  
des présents, et arriva a' la Mecque - Azij étoit  
alors a' la Mecque. Le lendemain, il se cachas Azij  
doma, au nom du Consul, de l'argent a' la  
porte turque, qui, 12 jours après, étoit arrivé  
Mahmoud - En résumé, c'est Azij qui  
a fait prendre Mahmoud - Mahmoud  
avoit une lettre de Ben Archid qui disoit  
surtout qu'il envoyoit Mahmoud - La même  
temps qu'il alloit chercher le présent chez Ben Archid,  
il alloit aussi s'informer de ce qu'avoit fait  
Mahmoud. L'ami Ben Archid répondit que  
Mahmoud étoit en prison - Mahmoud  
fut gardé pendant huit mois chez le Consul,  
après qu'on put trouver le assassin de Haba.  
Après la lettre qu'on en fut par elle-même et au  
bout de ce temps, il partit.

L'autorité turque, a' cause de l'avis qu'Azij avoit  
rendu au sujet des présents, donna l'ordre au chef de  
le chercher de la Mecque, ainsi d'ailleurs qu'un hollandais  
qui venoit aussi aux présents - Azij dut quitter la Mecque

et le rendra à Djeddah - Pendant quatre ans, on ne voulait  
pas le laisser aller à la Mecque en pèlerinage.